

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° I-CF2146

présenté par

M. Bordat, Mme Dupont, M. Lovisolo, M. Ledoux, Mme Le Feur, Mme Cristol, M. Le Gac,
M. Marion, M. Sorez, M. Didier Paris, M. Fait, M. Guillemard, Mme Boyer, M. Terlier,
Mme Delpech, M. Haury, M. Emmanuel, Mme Chantal Bouloux, Mme Colboc, Mme Vignon,
Mme Vidal, M. Frei, M. Boudié, Mme Heydel Grillere, M. Ott, M. Bouyx et M. Vuilletet

ARTICLE 28

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.